

Les équipements de protection

1



Protection collective

2

La protection collective pour :

- réduire les **quantités** de produits chimiques dangereux ,
- réduire le **nombre de salariés exposés**,
- réduire la **fréquence** et la **durée d'exposition**

Elle doit être prévue lorsque la **suppression** ou la **substitution** n'est pas réalisable.

En priorité avant les mesures de protection individuelle.

Protection individuelle

3

L'employeur doit mettre à disposition des salariés des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques :

- appareils de protection respiratoire,
- gants,
- lunettes,
- vêtements de protection

Il est tenu également d'en assurer l'entretien et de les remplacer si besoin.

Protection respiratoire

4

Protège celui qui le porte de l'inhalation d'aérosols, poussières, gaz ou vapeurs présentant un danger pour la santé.

L'utilisation d'un appareil de protection respiratoire doit être limitée :

- à des opérations courtes
- à des situations où le dispositif de captage de l'air est insuffisant

Exemples de masque

5



Masque filtrant de type FFP2

Protection cutanée

6

- **Agression de la peau** : rougeur, crevasses, brûlure, cancer cutané
- **Allergies de la peau** : eczéma, urticaire (tableau MP n°65 RG)
- Intoxication par **pénétration dans l'organisme** : action sur le foie, les reins, le sang, le système nerveux.



Reconnaitre les produits dangereux

7



- H314 provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves



- H315 provoque une irritation cutanée
- H317 peut provoquer une allergie cutanée
- H312 nocif par contact cutané



- H310 mortel par contact cutané
- H311 toxique par contact cutané

Un gant de protection doit fournir

8

- Une **protection** cutanée efficace avec un effet barrière vis-à-vis des produits chimiques et des micro-organismes
- Une bonne **tolérance** cutanée sans risque de phénomène allergique
- Un **confort** d'utilisation adapté à chaque usage



Mais,

9

- Un gant résiste plus ou moins bien à la :
 - **dégradation** : craquelure, perte élasticité
 - **pénétration** : le produit passe à travers les coutures et les joints...
 - **perméation** : le produit passe au niveau moléculaire à travers le gant



Il n'y a pas de **gant universel** qui offre une protection **efficace contre tous** les produits chimiques.

10

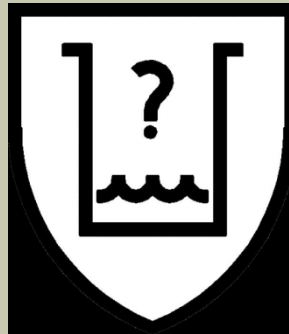


Pictogrammes européens

11

Différents gants (latex, nitrile, PVC ou vinyle, néoprène, autres...) pour un usage spécifique et répondant à des normes

Symbolisé par trois pictogrammes avec 2 niveaux d'exigence (norme EN 374)



Latex ou caoutchouc naturel

+

- Résiste aux produits solubles dans l'eau et dilués
- Élasticité et dextérité
- Bonne résistance à l'usure, aux déchirures et aux coupures
- Existe en gants jetables



-

- À l'origine de **manifestations allergiques**
- **Inflammable**
- Mauvaise résistance aux **huiles, graisses** et aux **hydrocarbures**



Nitrile ou caoutchouc synthétique

+

- Résistance chimique large (huile, graisse, alcool, produits pétroliers, solvant aliphatique, phénol)
- Bonne résistance coupure, perforation, accrocs
- Existe en gants jetables



20/06/2016

-

- Faible résistance aux **cétones**, aux amines et **produits halogénés** (chlorés, fluorés), aux **solvants aromatiques**
- **Coûteux**



Dr C Dujardin



13

PVC ou polychlorure de vinyle

+

- Résistance correcte aux acides, bases et alcools
- Coût modéré
- Existe en gants jetables



-

- Faible résistance aux **cétones**, **aldéhydes**, hydrocarbures aromatiques ou halogénés
- Moins souple et élastique



Néoprène caoutchouc synthétique

+

- Bonne résistance aux acides et aux bases, alcool, huile, colorants, détergents
- Qualité tactile et souplesse

-

- Faible résistance aux solvants aromatiques ou chlorés
- Résistance mécanique moyenne



Retrait de gants à usage unique



- Pincer le gant au niveau de la paume de la main ou du poignet en évitant de toucher la peau



- Tirer pour retirer le gant de la main



- Former une boule dans la main avec le gant retiré.



- Glisser deux doigts à l'intérieur du 2^{ème} gant sans toucher l'extérieur du gant
- Retourner le gant sur la main pour couvrir la boule
- Saisir l'ensemble et le jeter. Se laver les mains

Lunettes de protection

17

Risques chimiques ou biologiques :

- poussières
- aérosol / brouillard
- jet de liquide
- gaz, vapeurs

Rayonnements :

- UV, IR
- Laser
- soudage

- Le port d'un équipement de protection des yeux ou du visage (lunettes, lunettes masques...) est nécessaire pour protéger contre d'éventuelles projections.



Lunettes de protection

18



Une projection d'acide ou de soude en contact avec l'œil peut être à l'origine de lésions sévères pouvant aller jusqu'à la perte visuelle.

Lunettes de protection

19

En cas de contact avec l'œil, rincer immédiatement avec une solution adaptée ou à défaut, à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes.

Ne pas chercher à enlever les lentilles de contact

Ne pas se frotter l'œil

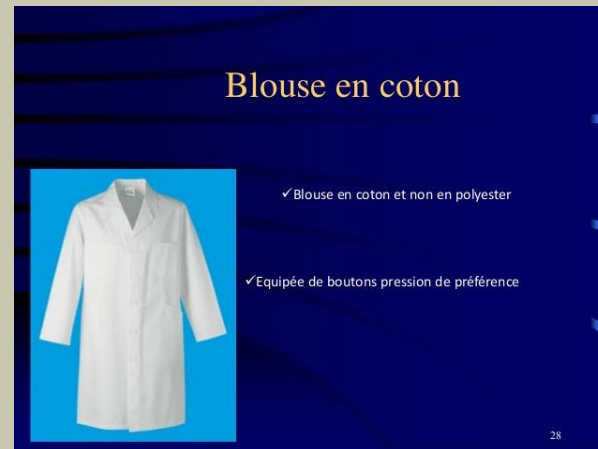
Dans tous les cas contacter le centre 15



Vêtement de protection

20

- Port d'une blouse en coton (de préférence blanche). Elle doit être fermée (bouton pression)
- Port de chaussures de sécurité de laboratoire
- Les cheveux longs doivent être attachés.



Mesure d'hygiène individuelle

21

- Ne pas boire, manger ou fumer sur les lieux de travail.
- Ne pas entreposer d'aliments, de boissons, de médicaments ou de tabac dans les locaux
- Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer, après tout contact potentiellement contaminant, notamment après le retrait des EPI.
- Ranger les vêtements de travail séparément des vêtements de ville.

Merci de votre attention